



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Canada

Table des matières

Message du ministre	1
Message de la ministre.....	3
Section I : Survol de l'organisation	5
Raison d'être	5
Responsabilités	5
Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes.....	6
Priorités organisationnelles.....	7
Analyse des risques.....	10
Sommaire de la planification	13
Profil des dépenses.....	14
Budget des dépenses par crédit voté	17
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable	18
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique.....	19
Résultat stratégique – Une économie concurrentielle au Canada atlantique	19
Programme : Développement des entreprises.....	20
Faits saillants de la planification.....	21
Programme : Développement des collectivités.....	23
Faits saillants de la planification.....	24
Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination	26
Faits saillants de la planification.....	27
Programme : Services internes.....	29
Faits saillants de la planification.....	29
Section III : Renseignements supplémentaires	31
Principales données financières	31
États financiers prospectifs	33
Tableaux supplémentaires.....	33
Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations	33
Section IV : Autres sujets d'intérêt	35
Coordonnées de l'organisation	35
Renseignements additionnels.....	35

Message du ministre

L'économie canadienne demeure la plus stable de tous les pays développés, malgré la précarité continue de la conjoncture économique mondiale.

Notre gouvernement reconnaît que la compétitivité de nos entreprises et de notre industrie est l'élément essentiel pour maintenir et renforcer le rendement économique de notre pays. Nous sommes résolus à établir un climat favorable à la création d'emplois et à la croissance économique en favorisant l'innovation et la commercialisation, ainsi qu'en aidant les entrepreneurs à améliorer leurs compétences en affaires et leur productivité, à faire des affaires et à élargir leurs activités commerciales sur des marchés existants et sur de nouveaux marchés.



Au Canada atlantique, les grands travaux dans les secteurs de la construction navale et de l'énergie propre et renouvelable généreront des occasions historiques en matière de création d'emplois et de croissance économique partout dans la région. Par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), notre gouvernement poursuivra son travail afin que les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada atlantique soient en mesure de saisir ces occasions d'affaires et bien d'autres.

L'APECA poursuivra l'exploration des débouchés en matière de commerce international en aidant les PME du Canada atlantique à faire leur entrée sur le marché mondial. L'Agence continuera également à jouer un rôle important dans la promotion de la Porte de l'Atlantique en misant sur le développement de l'infrastructure de transport de la région et des initiatives internationales de marketing qui présentent la région en tant que porte d'entrée de l'Amérique du Nord et partenaire commercial de choix pour les pays du monde entier.

Je suis très heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 de l'APECA, dans lequel sont expliquées en détail les priorités de l'Agence en faveur de la croissance économique continue au Canada atlantique au cours de la prochaine année.

L'honorable Keith Ashfield, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans et
ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique

Message de la ministre

Grâce à son engagement ferme auprès de l'APECA, notre gouvernement agit avec détermination pour donner suite à ses priorités en matière de création d'emplois, de croissance économique et de prospérité à long terme au Canada atlantique.

Au cours de la prochaine année, l'APECA continuera d'exécuter le mandat économique de notre gouvernement en aidant les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada atlantique à accroître leur productivité et leur avantage concurrentiel, à améliorer leurs compétences en affaires, à faire l'acquisition de nouvelles technologies ainsi qu'à lancer ou à élargir des initiatives visant l'innovation, la commercialisation et la production allégée. L'APECA coordonnera les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui sont liés aux possibilités de développement économique au Canada atlantique.



L'Agence travaillera en étroite collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé pour aider les PME des régions rurales et urbaines à saisir les occasions de croissance et de diversification, tout en travaillant à des initiatives qui favoriseront la croissance, le développement et la viabilité à long terme des secteurs des ressources de la région et des collectivités qui en dépendent.

L'APECA continuera d'aider les PME à cerner et à maximiser les occasions d'affaires, y compris celles qui découlent des grands travaux réalisés au Canada atlantique, par exemple le projet d'aménagement hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill, au Labrador. En outre, l'Agence continuera d'organiser des activités dans le cadre du Plan d'action pour la construction navale en Atlantique afin de veiller à ce que les PME des régions rurales et urbaines des provinces de l'Atlantique soient prêtes à participer aux divers processus concurrentiels qui seront lancés dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

Au cours de la prochaine année et des années suivantes, l'APECA continuera d'aider les PME et les collectivités du Canada atlantique à multiplier les occasions de création d'emplois et de croissance économique en offrant des programmes et des services utiles et éprouvés qui correspondent aux priorités de notre gouvernement et qui donnent des résultats concrets pour les gens de la région.

L'honorable Gail Shea, C.P., députée
Ministre du Revenu national et
ministre de l'Agence de promotion
économique du Canada atlantique

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C., ch. G 5-7*, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé des activités de développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'APECA s'efforce de créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les petites et moyennes entreprises (PME) à devenir plus compétitives, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec les collectivités à développer et à diversifier leurs économies locales et en faisant la promotion des atouts de la région en partenariat avec les Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique.

Responsabilités

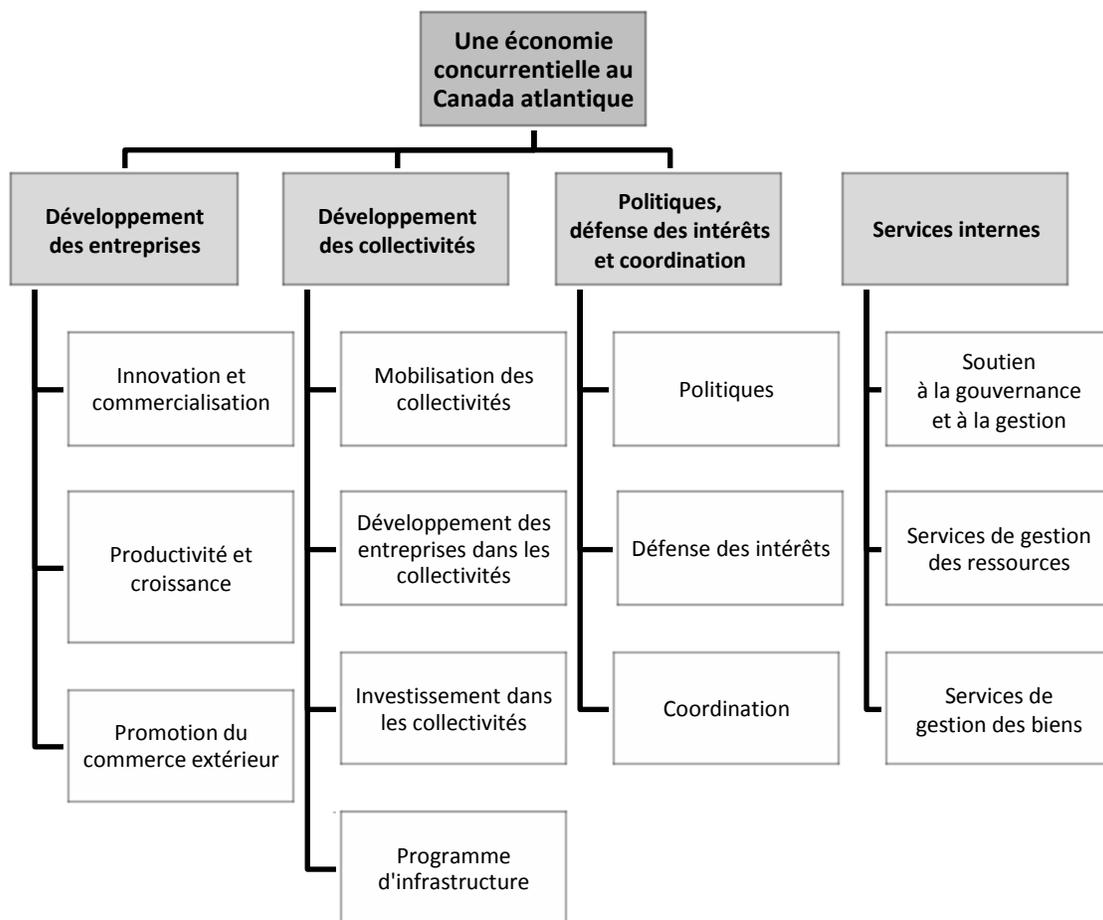
L'APECA joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui viennent renforcer l'économie de la région. Ses responsabilités sont énoncées dans sa loi constitutive et son règlement, qui lui confèrent le mandat « de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. »¹ Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient évolué depuis sa création, l'objectif global reste le même. L'APECA aide la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possibles en matière de productivité, de compétitivité et de croissance. Elle y parvient en s'attaquant aux changements structurels de l'économie, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en trouvant de nouvelles possibilités de croissance. L'APECA se charge d'aider la région à faire la transition vers une économie plus novatrice, productive et concurrentielle.

L'Agence fournit des services par l'entremise de ses [31 bureaux locaux](#) situés dans les quatre provinces, de son bureau régional dans chacune des quatre capitales provinciales et de son siège social, à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Par l'entremise de son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient représentés dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes de l'administration fédérale.

¹ *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, L.R.C. 1985, ch. 41 (4^e suppl.).*

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes

Le diagramme ci-dessous illustre le résultat stratégique – Une économie concurrentielle au Canada atlantique – et l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de l'APECA. L'AAP est fondée sur les résultats des activités de recherche stratégique et d'analyse, l'évaluation périodique de la pertinence et du rendement des programmes, le dialogue permanent tenu avec les intervenants de la région ainsi que les priorités et orientations du gouvernement du Canada. L'AAP de l'APECA pour 2013-2014 compte quatre programmes et treize sous-programmes.



Priorités organisationnelles

Toutes les priorités organisationnelles appuient le résultat stratégique de l'Agence : Une économie concurrentielle au Canada atlantique. Ce résultat correspond à la raison d'être de l'Agence, dont la loi constitutive prévoit la croissance des revenus gagnés et des perspectives d'emploi dans la région.

Priorité 1	Type ²	Programme
Orienter les programmes et les services de l'APECA en faveur des initiatives qui encouragent les entreprises du Canada atlantique à devenir plus novatrices, productives et concurrentielles sur le marché mondial.	Permanente	Développement des entreprises Développement des collectivités
Pourquoi s'agit-il d'une priorité?		
<ul style="list-style-type: none">La productivité est le moteur de la croissance économique et, au bout du compte, détermine le niveau de vie. Au Canada atlantique, la crise économique mondiale s'est ajoutée à la difficulté de resserrer l'écart de productivité, et la région doit également faire face à un risque important lié au vieillissement de la population et à la pénurie de travailleurs spécialisés. Des investissements stratégiques dans des domaines comme l'innovation, les compétences en affaires et en gestion et le développement des activités commerciales internationales des PME sont essentiels pour accroître la compétitivité des PME de la région et maintenir la vitalité à long terme des collectivités.		
Plans en vue de donner suite à la priorité		
<ul style="list-style-type: none">Appuyer les entreprises et les secteurs industriels afin de renforcer leur productivité et leur compétitivité par des initiatives comme des activités d'innovation et de commercialisation, l'adoption de la technologie, des projets de fabrication allégée, ainsi que l'acquisition de compétences en affaires et en gestion.Aider les entreprises et l'industrie régionales à étendre leurs activités sur le marché mondial en explorant les possibilités de commerce international.Promouvoir l'initiative de la Porte de l'Atlantique par un développement plus poussé de l'infrastructure de transport, des activités de marketing et de promotion à l'échelle internationale ainsi que la sensibilisation aux enjeux stratégiques et aux dispositions réglementaires en matière de transport.Assurer une recherche, une coordination et des politiques efficaces qui favorisent la collaboration et la mobilisation des partenaires des gouvernements provinciaux, du secteur privé et du milieu universitaire partout au Canada atlantique afin de trouver des moyens efficaces pour surmonter les difficultés auxquelles la région fait face en matière de productivité, de compétitivité et de compétences.Mobiliser l'industrie et les autres parties prenantes afin de maximiser les occasions de retombées industrielles régionales des initiatives du gouvernement fédéral, notamment le Plan d'action pour la construction navale en Atlantique, et en vue de saisir les occasions découlant de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.		

² On entend par « type » ce qui suit :

- Nouvelle (établie pour l'exercice 2013-2014)
- Déjà établie (établie il y a un ou deux exercices, c.-à-d. pour 2011-2012 ou 2012-2013)
- Permanente (établie il y a au moins trois exercices, c.-à-d. pour 2010-2011 ou avant)

Priorité 2	Type	Programme
Élaborer des stratégies, des politiques et des programmes qui prennent en compte la spécificité des besoins et des possibilités des collectivités du Canada atlantique en matière de développement économique, avec un accent particulier sur les entreprises et les collectivités rurales .	Permanente	Développement des collectivités Développement des entreprises
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les différences culturelles, géographiques et économiques qui existent dans les quatre provinces de l'Atlantique nécessitent des réponses adaptées aux besoins économiques, particulièrement en ce qui concerne les écarts importants entre les régions rurales et urbaines. Une productivité et une compétitivité accrues profiteront aux collectivités rurales; ces collectivités doivent toutefois surmonter des difficultés importantes dans le secteur des ressources naturelles, qui a toujours été le moteur économique de la région, et explorer les possibilités de diversification. Cela est particulièrement important au Canada atlantique, où plus de 40 pour cent de la population vit en milieu rural, ce qui en fait l'une des régions les plus rurales du Canada. Les parties prenantes doivent travailler ensemble afin que les stratégies élaborées pour répondre à des besoins particuliers soient complémentaires et contribuent à renforcer la région. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler en étroite collaboration avec les partenaires des secteurs public et privé afin d'aider les PME des régions rurales et urbaines. Continuer à travailler en étroite collaboration avec les partenaires provinciaux afin de répondre aux besoins des régions rurales qui sont particulièrement vulnérables à l'exode des travailleurs spécialisés et au vieillissement de la population. Maximiser l'utilisation des ressources de l'APECA et de ses partenaires, notamment celles des Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC), afin d'aider les PME rurales à cerner les occasions stratégiques de croissance et de diversification économiques. Aider divers secteurs des ressources qui ont été ébranlés par la conjoncture économique récente et les fluctuations du marché mondial à relever les défis auxquels ils font face, et contribuer à l'élaboration de stratégies visant à faire prospérer ces secteurs afin que les collectivités profitent de la mise en valeur des ressources. Entreprendre un examen des outils liés aux programmes de l'APECA afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins uniques des entreprises rurales qui sont très tributaires des ressources naturelles. Investir dans l'infrastructure des collectivités afin de faciliter les efforts de développement économique dans l'ensemble du Canada atlantique et d'aider à la mise en œuvre d'un nouveau plan d'infrastructure à long terme. Appuyer les priorités du gouvernement fédéral en harmonisant les activités avec les cadres nationaux comme le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones et mettre en œuvre les stratégies comme la nouvelle démarche en matière de langues officielles. Mener et appuyer des recherches et des analyses afin d'évaluer les besoins particuliers de diverses régions et de proposer des réponses complémentaires et équilibrées. 		

Priorité 3	Type	Programme
Exercer un leadership en assumant un rôle de coordination et en travaillant avec les entreprises, les gouvernements et les autres parties prenantes dans la région afin de permettre aux entreprises de saisir les nouvelles occasions et de surmonter les principales difficultés, notamment en ce qui a trait aux compétences.	Nouvelle	Politiques, défense des intérêts et coordination
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les entreprises et l'industrie du Canada atlantique ont une occasion importante de profiter des grands travaux qui seront réalisés dans la région au cours des prochaines années, en particulier dans les secteurs de la construction navale et de l'énergie. Il faut veiller à ce que les PME de la région de l'Atlantique soient prêtes à profiter de ces débouchés et en mesure de le faire, et surmonter les difficultés, notamment en ce qui a trait aux compétences. La coordination de l'appui des parties prenantes est essentielle à la maximisation des retombées économiques pour la région. 		

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Travailler avec les PME du Canada atlantique et d'autres partenaires afin de faire connaître les occasions et de permettre aux entreprises de se préparer à tirer parti des grands projets à venir dans la région.
 - Faire valoir les capacités des entreprises régionales dans le contexte des grands travaux.
 - Effectuer une analyse, mobiliser les parties prenantes et élaborer une stratégie afin de surmonter les difficultés liées aux compétences, en particulier dans le contexte des grands projets.
-

Priorité 4	Type	Programme
Améliorer constamment la gestion interne de l'organisme et maintenir la mobilisation des employés à l'égard de l'excellence des services offerts à la population canadienne.	Permanente	Services internes

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- En cette période de restrictions budgétaires et de changement organisationnel, l'APECA demeure déterminée à produire des résultats de qualité pour le public canadien. Afin d'atteindre ses objectifs, l'Agence devra conserver un effectif diversifié et qualifié. Elle doit maintenir la mobilisation des employés à tous les niveaux pour assurer la prise de décisions efficaces qui prennent en compte les risques organisationnels et opérationnels. À l'heure actuelle, il est également essentiel que tous les employés comprennent et adoptent les valeurs de la fonction publique du Canada que sont le respect de la démocratie, le respect envers les personnes, l'intégrité, l'intendance des ressources et l'excellence, afin de se comporter de manière respectueuse et éthique.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Donner suite aux changements apportés dans le cadre des récents exercices d'amélioration de l'efficacité afin d'appuyer les employés et leur perfectionnement pendant la mise en œuvre de moyens plus efficaces d'assurer l'exécution de programmes et la prestation de services.
 - Gérer la mise en œuvre de mesures d'atténuation des principaux risques de l'Agence et assurer l'intégration de la gestion du risque dans les processus de planification et de prise de décisions.
 - Mettre en œuvre la Stratégie relative aux valeurs et à l'éthique de l'APECA afin que les valeurs soient bien ancrées dans la culture de l'Agence.
 - Renforcer l'engagement de l'APECA à l'égard de pratiques solides en matière de ressources humaines, conformément aux valeurs de la fonction publique, dont l'équité, l'accessibilité, la transparence et la représentativité ainsi que les valeurs fondamentales que sont le mérite et l'impartialité.
-

Analyse des risques

Contexte opérationnel de l'APECA

Le travail de l'APECA est influencé par les besoins des clients, les priorités stratégiques et les conditions économiques locales et régionales, qui ne cessent d'évoluer. L'approche globale de l'Agence en matière de développement économique régional vise à affronter les difficultés structurelles de l'économie de la région de l'Atlantique en tenant compte des circonstances particulières de chacune des provinces de l'Atlantique.

Plusieurs facteurs internes et externes influent sur le travail de l'APECA et donnent lieu à des incertitudes qui peuvent avoir une incidence sur la capacité de l'Agence d'atteindre les résultats attendus.

Facteurs externes

Le Canada atlantique a relativement bien réussi ces dernières années sur le plan économique, enregistrant une croissance équivalant à la moyenne nationale. Cette croissance est menée par le secteur privé dans des domaines dynamiques comme l'exploitation minière et l'extraction du pétrole et du gaz, les technologies de l'information et des communications ainsi que les finances. Les perspectives à moyen terme demeurent favorables au Canada atlantique, principalement en raison de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale et des investissements continus dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie. Il reste toutefois de l'incertitude en raison de la situation économique mondiale.

L'économie du Canada atlantique est exposée à plusieurs risques. Le ralentissement de la croissance économique à l'échelle mondiale, particulièrement aux États-Unis, ainsi que la vigueur du dollar canadien pourraient ajouter aux difficultés rencontrées par les exportateurs de la région. Le niveau d'endettement élevé des ménages pourrait affaiblir la demande intérieure et ainsi freiner la croissance économique globale. Le vieillissement de la population exercera aussi des contraintes à l'égard des compétences et de la main-d'œuvre disponibles.

La concurrence mondiale accrue et la force du dollar canadien obligent les entreprises du Canada atlantique à devenir plus concurrentielles. Une façon d'y arriver consiste à augmenter leur niveau de productivité. Bien que la productivité du Canada atlantique demeure au-dessous de la moyenne nationale, l'écart entre la région et le reste du pays se rétrécit depuis quelques années. Désormais, l'augmentation de la productivité sera le principal facteur pour maintenir la croissance du niveau de vie des gens du Canada atlantique.

Facteurs internes

Compte tenu des facteurs externes et de la nécessité d'une gestion budgétaire saine, l'APECA est résolue à produire des résultats de qualité pour les Canadiens et les Canadiennes en créant un contexte qui permet de tenir compte à la fois des possibilités et des difficultés. L'Agence conservera son personnel chevronné et compétent afin de répondre aux demandes et aux attentes et transformera ses processus opérationnels internes afin d'accroître son efficacité et son efficacité. De plus, le renforcement de la fonction de gestion intégrée du risque permettra à l'Agence de cerner, de gérer et de surveiller de façon continue les risques qui sont les plus susceptibles d'influer sur la réalisation de son résultat stratégique et de ses priorités organisationnelles. La gestion intégrée du risque favorisera l'efficacité et l'efficacité continues de l'Agence en l'aidant à concentrer ses efforts et ses ressources dans les domaines où les risques sont les plus élevés.

Risques de l'Agence

Le profil de risque de l'APECA de 2012 est le fruit d'un processus inclusif et exhaustif d'évaluation des risques qui a permis de dégager les quatre risques clés suivants ainsi que les stratégies de réponse correspondantes pour 2013-2014.

Risque clé	Stratégie de réponse	Lien avec la priorité organisationnelle
Gestion des changements organisationnels Il y a un risque que les efforts de gestion des changements organisationnels ne suffisent pas pour maintenir et accroître la productivité et l'efficacité globale.	La direction atténuera ce risque en favorisant une culture de gestion qui soutient les occasions de dialogue et de mobilisation en ce qui a trait à la gestion du changement. De plus, la direction veillera à mettre adéquatement l'accent sur la gestion du changement organisationnel en adaptant le processus de planification intégrée. Enfin, la direction veillera particulièrement à ce que les gestionnaires soient bien outillés pour diriger les efforts de gestion du changement et pour assumer les responsabilités accrues qui découlent des divers changements organisationnels qui ont déjà été apportés.	La gestion du changement est directement liée à la priorité organisationnelle de l'Agence visant à améliorer constamment la gestion interne de l'organisation et à maintenir la mobilisation des employés.

Risque clé	Stratégie de réponse	Lien avec la priorité organisationnelle
<p>Outils et systèmes d'information Il y a un risque qu'un ensemble d'outils et de systèmes d'information compatibles de pointe ne soit pas élaboré en temps opportun, ce qui pourrait nuire à l'efficacité et à l'efficience en matière de gestion du portefeuille et de prise de décisions.</p>	<p>La direction atténuera ce risque en effectuant un examen interne exhaustif afin de confirmer les besoins opérationnels et les lacunes en matière de technologies. Les renseignements recueillis serviront à l'élaboration d'une nouvelle stratégie en ce qui concerne les solutions reposant sur les technologies de l'information afin de mettre au point une démarche plus efficace pour fournir des outils normalisés tout en respectant l'objectif du gouvernement consistant à réaliser des économies.</p>	<p>Des outils et des systèmes d'information compatibles de pointe jouent un rôle essentiel dans la prise de décisions efficaces et efficaces à tous les niveaux de l'organisation, et sont donc directement liés à la priorité de l'Agence qui consiste à améliorer continuellement sa gestion interne.</p>
<p>Gestion du portefeuille Il y a un risque que les activités actuelles d'évaluation, de sélection de projets, de versement de fonds, de surveillance et de gestion du portefeuille soient insuffisantes pour gérer les risques associés au portefeuille, optimiser le taux de recouvrement et limiter le nombre de radiations qui donnent lieu à des occasions de réinvestissement manquées et qui peuvent influencer sur l'efficacité générale de l'Agence et sur sa réputation.</p>	<p>La direction atténuera ce risque en s'efforçant sans cesse d'améliorer les processus de travail de même que les documents d'orientation et de référence qui appuient l'exécution des programmes, ainsi qu'en augmentant la pertinence et la disponibilité des outils afin de bien appuyer la surveillance et la supervision des activités du portefeuille. Une importance continue sera accordée aux activités de formation et à la mise en commun des leçons apprises.</p>	<p>La gestion du portefeuille, en particulier la sélection des projets, est directement liée à la priorité organisationnelle de l'Agence visant à orienter ses programmes et ses services en faveur des initiatives qui encouragent les entreprises du Canada atlantique à devenir plus novatrices, productives et concurrentielles sur le marché mondial et qui leur permettent de profiter des nouvelles occasions. La sélection efficace des projets joue aussi un rôle essentiel dans le respect de la priorité de l'Agence qui consiste à assurer un équilibre entre les besoins et les possibilités stratégiques des milieux urbain et rural.</p>
<p>Saisie des possibilités et gestion des attentes des parties prenantes Il y a un risque que l'Agence ne soit pas en mesure de bien saisir les occasions et de gérer les attentes grandissantes des clients et des parties prenantes.</p>	<p>La direction atténuera ce risque en assurant une surveillance continue, des communications efficaces et la collaboration avec les parties prenantes par l'entremise des nombreux points de service de l'Agence, et en intégrant la rétroaction obtenue dans les processus de planification et de prise de décisions stratégiques de l'Agence.</p>	<p>La saisie efficace des possibilités et la gestion des attentes des parties prenantes aideront l'Agence à orienter les programmes et les services en faveur des initiatives qui encouragent les entreprises du Canada atlantique à devenir plus novatrices, productives et concurrentielles sur le marché mondial et qui leur permettent de profiter des nouvelles occasions. Cela aidera aussi l'Agence à reconnaître les besoins distincts des milieux rural et urbain du Canada atlantique en matière de développement économique et à planifier des programmes qui assurent un équilibre entre les besoins et les occasions stratégiques des deux milieux.</p>

Sommaire de la planification

Ressources financières (dépenses prévues – en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
300,0	300,0	282,4	282,5

Ressources humaines (en équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
565	547	547

Tableau récapitulatif de la planification

(en millions de dollars)

Résultat stratégique	Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
Une économie concurrentielle au Canada atlantique	Développement des entreprises	191,0	172,9	171,4	170,2	168,2	168,3	Forte croissance économique
	Développement des collectivités	161,9	103,8	99,0	91,3	76,5	76,5	
	Politiques, défense des intérêts et coordination	13,7	13,7	12,5	10,9	10,8	10,8	
Total partiel		366,6	290,4	282,9	272,4	255,5	255,6	
	Services internes	41,8	40,0	39,1	27,6	26,9	26,9	
Total		408,4	330,4	322,0	300,0	282,4	282,5	

La diminution des dépenses au titre du programme Services internes est attribuable aux mesures d'économie du Budget de 2011 et du Budget de 2012 ainsi qu'au transfert à Services partagés Canada de certaines dépenses liées aux technologies de l'information. La réduction du nombre d'ETP de 2013-2014 à 2014-2015 est le résultat d'exercices antérieurs de réduction des effectifs.

La réduction des dépenses totales de l'Agence depuis 2010-2011 s'explique principalement par la fin de deux initiatives du Plan d'action économique du Canada,³ comme l'illustre l'analyse des tendances, ainsi que par les économies du Budget de 2011 et du Budget de 2012. Des explications supplémentaires sur les variations entre les dépenses projetées et prévues sont fournies dans la section Profil des dépenses.

³ Infrastructures de loisirs Canada et Fonds d'adaptation des collectivités.

Profil des dépenses

Le Budget principal des dépenses de l'Agence pour l'exercice 2013-2014 se chiffre à 300 millions de dollars. Cette somme est en baisse de 22 millions de dollars (6 pour cent) par rapport aux dépenses projetées de 322 millions de dollars en 2012-2013, en raison de diverses pratiques et procédures opérationnelles ordinaires, dont les suivantes :

- L'incidence du recentrage des programmes et des gains d'efficacité :
 - Une baisse de 9,7 millions de dollars résultant des économies dégagées dans le cadre de l'Examen stratégique et fonctionnel prévu dans le Budget de 2012.
 - Une baisse de 4,4 millions de dollars résultant des économies opérationnelles dégagées dans le cadre de l'Examen stratégique.

- Les dépenses projetées de 2012-2013 comprennent les crédits parlementaires reçus après le dépôt du Budget principal des dépenses de 2012-2013. Les rajustements annuels représentent une baisse de 11,5 millions de dollars comparativement aux crédits approuvés jusqu'à présent pour 2013-2014.
 - Le recouvrement de contributions se chiffrant à 7,1 millions de dollars. La somme recouvrée par l'Agence en 2012-2013 a été supérieure au montant inscrit dans ses niveaux de référence. Il faut procéder à un rajustement chaque année pour tenir compte des recouvrements plus élevés que le montant de base précisé dans les niveaux de référence.
 - Une somme de 3,6 millions de dollars résultant du remboursement pour les besoins en matière de rémunération (indemnités de départ, crédits de congé payables à la cessation d'emploi et indemnités de congé parental), moins le transfert d'une somme de 400 000 \$ par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour les rajustements relatifs à la rémunération. Il s'agit de rajustements annuels effectués dans le Budget supplémentaire des dépenses et par d'autres mécanismes.
 - Une somme de 1,2 million de dollars résultant du transfert de fonds du ministère de la Défense nationale à l'APECA en 2012-2013 pour l'organisation et la tenue du Forum d'Halifax sur la sécurité internationale. Le protocole d'entente prévoit un transfert additionnel de 1,2 million de dollars pour l'exercice 2013-2014. Les mêmes articles feront augmenter les crédits de 2013-2014, mais les montants seront différents.

- L'incidence de la fin de certaines initiatives et ententes de financement :
 - Une baisse de 2,2 millions de dollars attribuable à la fin prévue du financement de l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013.
 - Une hausse de 800 000 \$ résultant de la fin d'un transfert à Affaires étrangères et Commerce international Canada pour le partenariat du Programme de la plateforme nord-américaine.

- L'incidence d'autres augmentations :
 - Une hausse de 5 millions de dollars pour le versement final de fonds réservés à l'appui des priorités liées au développement économique des collectivités du

Nouveau-Brunswick pour des projets communautaires comme la construction de nouvelles installations multifonctionnelles et de nouvelles infrastructures récréatives.

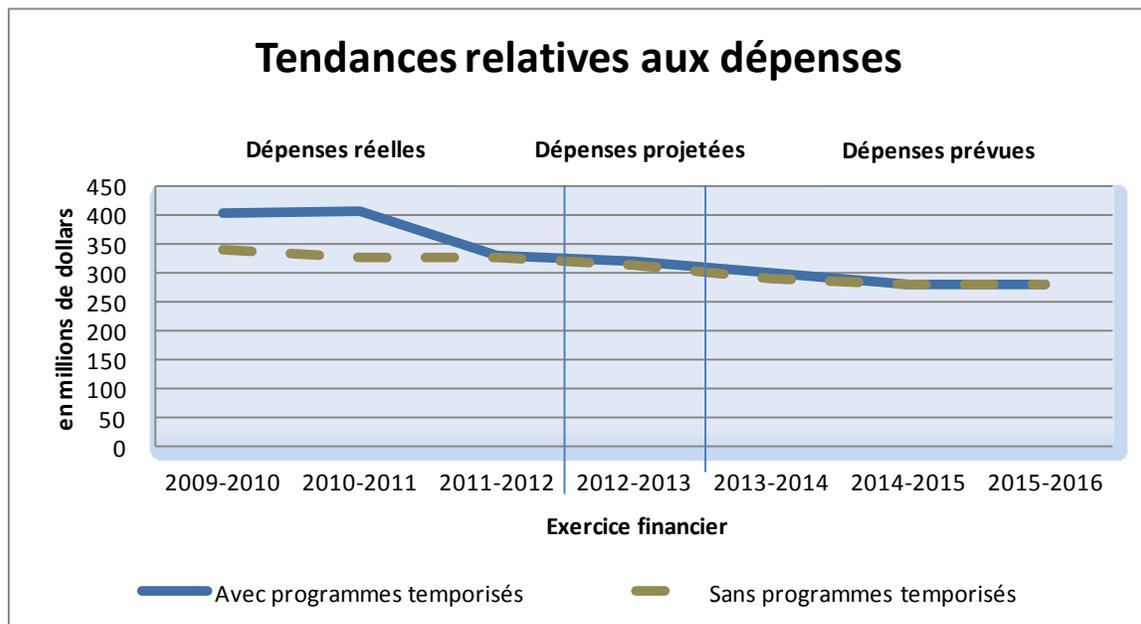
En 2014-2015, les dépenses prévues diminueront pour atteindre 282,4 millions de dollars, ce qui représente une différence de 17,6 millions de dollars (6 pour cent) par rapport au budget de 300 millions de dollars pour 2013-2014. Cette différence s'explique ainsi :

- Une baisse de 8,3 millions de dollars attribuable à la temporisation du financement prévu pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.
- Une baisse de 6 millions de dollars du financement en raison du versement des paiements finaux sur deux exercices pour appuyer les priorités liées au développement économique des collectivités au Nouveau-Brunswick.
- Des économies supplémentaires de 3,5 millions de dollars découlant de l'Examen des dépenses du Budget de 2012.
- Une hausse de 200 000 \$ attribuable aux négociations collectives.

Les dépenses projetées de 2015-2016 se chiffrent à 282,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 100 000 \$ (0,04 pour cent) par rapport aux dépenses prévues de 282,4 millions de dollars pour 2014-2015. Cette petite augmentation est attribuable à des rajustements mineurs.

Analyse des tendances

Le tableau suivant illustre les tendances relatives aux dépenses réelles, projetées et prévues de l'Agence de 2009-2010 à 2015-2016.



Abstraction faite des programmes temporisés (qui représentent des dépenses réelles de 64,2 millions de dollars en 2009-2010, de 81,3 millions de dollars en 2010-2011 et de 3,1 millions de dollars en 2011-2012), les dépenses de l'Agence sont à la baisse de 2010-2011 à 2014-2015, principalement dans le Budget de 2011 et le Budget de 2012. Ces deux budgets visaient surtout l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations et des programmes de façon à dépenser judicieusement l'argent des contribuables. Les niveaux de dépenses prévues se stabilisent en 2014-2015.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de l'Agence sont fournis dans le [*Budget principal des dépenses 2013-2014*](#).

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada à l'égard de l'amélioration de la transparence de la prise de décisions environnementales en énonçant ses principaux objectifs et cibles environnementaux stratégiques. Le gouvernement consultera le grand public en 2013-2014 au sujet du deuxième cycle triennal de la SFDD (2013-2016). La SFDD 2013-2016 sera prête en 2013-2014, et on la présentera dans le cadre des rapports sur le rendement de fin d'exercice en 2013-2014.

L'APECA veille à ce que l'examen de ces résultats constitue une partie intégrante de ses processus de prise de décisions. Plus particulièrement, dans le cadre du processus d'évaluations environnementales stratégiques (EES) du gouvernement fédéral, toute nouvelle politique et tout nouveau plan ou programme comprend une analyse de ses répercussions sur l'atteinte des objectifs et cibles de la SFDD. Les résultats des EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est annoncée, illustrant ainsi l'engagement pris par l'Agence à l'égard de l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD.

L'APECA contribue au thème I (Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air) et au thème IV (Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement), tels qu'indiqués par les identificateurs visuels ci-dessous.



Thème I
Relever les défis des
changements climatiques
et de la qualité de l'air



Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale -
En commençant par le gouvernement

Ces contributions sont des composantes des deux programmes suivants et sont expliquées plus à fond dans la section II :

- Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination
- Programme : Services internes

Vous pourrez obtenir plus de renseignements sur les activités de l'APECA à l'appui du développement durable en consultant [le site Web de l'APECA](#).

Pour obtenir plus de détails sur la SFDD, voyez [le site Web d'Environnement Canada](#).

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique – Une économie concurrentielle au Canada atlantique

Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique

Indicateur de rendement	Cible
Augmentation du PIB du Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par l'APECA en aide directe aux entreprises	4,50 \$ ⁴

Le fait d'avoir une économie concurrentielle au Canada atlantique augmente le nombre d'occasions de développement économique dans la région, surtout grâce à la croissance du revenu gagné et des possibilités d'emploi. La productivité est un facteur important de la compétitivité et une importante source de prospérité à long terme pour une région. La compétitivité et la productivité sont des facteurs déterminants qui permettent aux entreprises et aux collectivités de s'adapter à l'évolution de la situation économique mondiale. L'Agence appuie les entreprises et les collectivités et travaille avec elles afin de les aider à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives; elle cerne également les occasions et les défis propres à l'économie du Canada atlantique et y réagit.

⁴ La mesure de l'incidence sur le produit intérieur brut au Canada atlantique est une tâche multidimensionnelle à long terme. Par conséquent, l'Agence publie les résultats tous les cinq ans, en fonction de l'analyse de données provenant des systèmes internes, à l'aide d'un modèle économétrique du Conference Board du Canada. Cet indicateur sera mesuré en 2018, pour la période quinquennale de 2013-2014 à 2017-2018.

Programme : Développement des entreprises

Résultat stratégique	Programme	Sous-programme
Une économie concurrentielle au Canada atlantique	Développement des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Innovation et commercialisation Productivité et croissance Promotion du commerce extérieur

Description de programme

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), de grands défis restent encore à surmonter si la région veut maximiser sa capacité de croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région, ainsi que d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois.

L'APECA s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques, notamment : en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – quant à leur mise sur pied, à leur expansion ou à leur modernisation ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'APECA participe.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
170,2	170,2	168,2	168,3

Ressources humaines (en équivalents temps plein - ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
170	161	161

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux de celles qui n'en ont pas reçue	10
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance de la productivité du travail des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux de celles qui n'en ont pas reçue	0,3

Faits saillants de la planification

L'APECA continuera à travailler avec les PME et les organismes sans but lucratif des régions rurales et urbaines du Canada atlantique pour dynamiser l'économie régionale. En 2013-2014, il s'agira de continuer à soutenir l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits et services, la promotion des marchés d'exportation et l'acquisition des compétences entrepreneuriales requises pour appuyer ces activités et favoriser la croissance.

L'Agence investira dans des projets qui procurent à la population du Canada atlantique un meilleur accès à l'information, aux compétences en affaires et au financement nécessaires pour démarrer ou faire prospérer une entreprise et pour saisir de nouvelles possibilités. Le financement des PME pour leur permettre de réaliser des projets favorisant la productivité et la croissance demeurera une priorité majeure au cours du prochain exercice, surtout les investissements dans la productivité, l'acquisition de technologies, le perfectionnement des compétences en gestion et l'aide aux PME dans les secteurs des ressources. L'Agence veillera également à aider les PME à saisir les possibilités associées aux grands travaux prévus dans la région.

Plus précisément, il s'agira en 2013-2014 d'offrir aux PME le soutien dont elles ont besoin pour saisir les possibilités liées à la chaîne d'approvisionnement et aux grands travaux prévus. Le projet de Muskrat Falls, au Labrador, par exemple, est important pour le développement économique, tant sur le plan de la création d'emplois que sur celui des occasions de promotion des fournisseurs pendant la phase de construction. Quant à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, qui pourrait générer des retombées économiques nationales de plus de deux milliards de dollars par l'entremise des Chantiers Maritimes Irving Inc., à Halifax, en Nouvelle-Écosse, elle représente une occasion sans précédent pour les entreprises de la région de l'Atlantique de devenir d'importants maillons des chaînes d'approvisionnement de l'industrie maritime, tant au pays qu'à l'étranger. Les entreprises de la région devront pouvoir compter sur les programmes de l'APECA pour profiter pleinement de ces grands travaux. Le soutien accordé à une vaste gamme de mesures, allant de la promotion des fournisseurs à la recherche-développement, devrait continuer à procurer des résultats en 2013-2014.

L'Agence continuera également d'investir dans l'innovation afin de favoriser la diversification de l'économie de la région, l'expansion des marchés et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME. En 2013-2014, l'APECA continuera à

mettre en œuvre sa stratégie d'innovation afin de guider les activités régionales dans ce domaine, ainsi que sa stratégie de commercialisation pour accroître le potentiel de commercialisation de technologies élaborées au Canada atlantique.

Pour assurer leur croissance, les entreprises doivent vendre leurs produits et services à l'extérieur de la région. L'exportation engendre des recettes, stimule l'activité commerciale et crée des emplois. En 2013-2014, l'APECA continuera à renforcer les capacités d'exportation des PME, à les aider à percer sur les marchés mondiaux et à favoriser leur rendement commercial à l'étranger. L'Agence continuera à veiller à ce que ses activités soient en phase avec les priorités du gouvernement du Canada, y compris la Stratégie commerciale mondiale, la Stratégie pour des Amériques et les projets d'accord économique avec l'Inde, en recherchant des occasions à l'échelle internationale et en faisant la promotion du Canada atlantique comme endroit où faire des affaires. En 2013-2014, l'APECA continuera à travailler avec ses partenaires de la Porte de l'Atlantique pour doter le Canada atlantique d'un système de transport intégré et concurrentiel à l'échelle mondiale. Plus le système sera efficient et fiable, plus les entreprises du Canada atlantique seront en mesure d'expédier leurs produits dans le monde entier et d'accroître leurs ventes à l'exportation.

Programme : Développement des collectivités

Résultat stratégique	Programme	Sous-programme
Une économie concurrentielle au Canada atlantique	Développement des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des collectivités • Développement des entreprises dans les collectivités • Investissement dans les collectivités • Programme d'infrastructure

Description de programme

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les régions rurales et les centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont la base du développement économique et elles sont essentielles à la prospérité. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) reconnaît l'importance de ces collectivités dans un cadre de développement économique et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur propre développement économique. Ainsi, l'APECA concentre ses efforts et ses stratégies sur le développement des collectivités rurales et vise à mettre en place et à entretenir une infrastructure publique de haute qualité. L'APECA collabore avec les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, et de réagir aux défis économiques. Il faut donc adopter une approche souple et holistique, selon les capacités, les forces et les défis réels d'une collectivité donnée. Le développement des collectivités est un processus ascendant qui aide à développer les outils, les ressources et les initiatives nécessaires à l'appui du développement stratégique individuel et unique.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
91,3	91,3	76,5	76,5

Ressources humaines (en équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
75	73	73

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance des ventes des entreprises qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux de celles qui n'en ont pas reçu	5
	Pourcentage de projets qui atteignent les objectifs	80

Faits saillants de la planification

En 2013-2014, l'APECA continuera à travailler avec les collectivités et les organismes de développement économique des collectivités afin de cerner les perspectives économiques en milieu urbain et rural dans la région et de les exploiter. Il faudra investir dans des initiatives qui offrent un bon rendement tout en tenant compte des priorités locales des collectivités.

L'APECA utilise ses divers programmes, surtout le Fonds des collectivités innovatrices (FCI), le Programme de développement des collectivités (PDC) et le Programme de développement des entreprises (PDE), pour stimuler le développement économique des collectivités. Grâce à ces mécanismes de financement, l'Agence mettra davantage l'accent sur les investissements stratégiques destinés à améliorer la productivité et la compétitivité des PME de la région de l'Atlantique et les collectivités dans lesquelles elles exercent leurs activités.

L'Agence veillera à la mise en œuvre, sur deux ans, du Fonds pour l'amélioration de l'infrastructure communautaire annoncé dans le Budget de 2012. L'enveloppe de 16,6 millions de dollars accordée à l'APECA permettra de verser des fonds pour appuyer la modernisation des infrastructures locales partout au Canada atlantique.

L'APECA continuera à travailler avec les [corporations au bénéfice du développement communautaire](#) (CBDC) au Canada atlantique, afin d'aider les petites entreprises en milieu rural à obtenir des capitaux. Il s'agit notamment de renforcer la gouvernance des CBDC pour assurer la forte représentation des principaux groupes économiques des collectivités, de mieux faire connaître le rôle et les services des CBDC au Canada atlantique, et de continuer d'appuyer le réseau des CBDC afin d'optimiser la croissance des ventes des clients qui profitent de l'aide des CBDC.

Le soutien des communautés de langue officielle en situation minoritaire demeure une priorité de l'APECA. L'Agence continuera à mettre en œuvre des mesures pour veiller à s'acquitter des obligations prévues par la *Loi sur les langues officielles* et pour ses propres politiques en matière de langues officielles.

En outre, l'APECA continuera à travailler avec les communautés autochtones afin de déterminer les investissements à l'appui du développement économique stratégique dans les domaines prioritaires. L'Agence mettra en œuvre de nouvelles lignes directrices et procédures en ce qui a trait à son obligation de consulter les communautés autochtones.

Sur le plan de l'infrastructure, l'Agence misera surtout sur la collaboration avec Infrastructure Canada pour assurer l'exécution continue des programmes d'infrastructure actuels et la planification à long terme d'éventuels programmes d'infrastructure.

Enfin, l'Agence veillera à réorienter le sous-programme Mobilisation des collectivités afin de mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique. Il s'agira notamment de mettre en œuvre des moyens d'optimiser l'efficacité et l'efficacite des ressources de mobilisation des collectivités et d'obtenir ainsi la participation des principales parties prenantes au développement des collectivités.

Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination

Résultat stratégique	Programme	Sous-programme
Une économie concurrentielle au Canada atlantique	Politiques, défense des intérêts et coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques • Défense des intérêts • Coordination

Description de programme

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est essentiel pour découvrir les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et permet d'appuyer la prise de décision avisée à l'échelle de l'APECA et par le ministre. En offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement, le programme PDIC aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte qu'elle demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
10,9	10,9	10,8	10,8

Ressources humaines (en équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
73	72	72

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Des politiques et des programmes économiques régionaux qui tiennent compte des possibilités de développement au Canada atlantique	Soutien continu des priorités de l'Agence par le gouvernement, collaboration avec d'autres ministères fédéraux et engagement auprès de partenaires au Canada atlantique dans des domaines qui contribueront à augmenter la compétitivité de l'économie du Canada atlantique



Faits saillants de la planification

En 2013-2014, le soutien du PDIC aux activités principales de l'Agence se poursuivra dans le but de veiller à ce que les programmes et les activités de l'APECA concordent bien avec les priorités nationales et les besoins des Canadiens et des Canadiennes de la région de l'Atlantique. L'Agence continuera à jouer un rôle essentiel relativement à l'exécution du programme fédéral au Canada atlantique en menant des recherches et des analyses stratégiques et en fournissant des conseils stratégiques judicieux. Les recherches et les analyses aideront à cerner les possibilités de développement des collectivités, à améliorer l'efficacité des mesures de développement économique local et à examiner les facteurs qui influent sur la compétitivité et la productivité, comme les compétences, l'innovation en entreprise, la commercialisation et le commerce international.

En outre, l'Agence concentrera ses efforts sur les questions clés liées à la fois aux priorités du Canada atlantique et au programme fédéral pour veiller à ce que les politiques et les programmes économiques de la région de l'Atlantique soient en phase avec les possibilités de développement régional. L'APECA fera valoir les intérêts du Canada atlantique dans des domaines prioritaires comme l'énergie, l'innovation et la commercialisation, les sciences et la technologie, l'acquisition des compétences et les secteurs des ressources, ce qui comprendra de nouvelles approches pour le secteur forestier de la région. L'Agence cherchera également à obtenir des engagements pour que les PME du Canada atlantique profitent des retombées industrielles régionales liées aux marchés découlant de la [Stratégie de défense *Le Canada d'abord*](#) et de la [Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale](#). Grâce à la mise en œuvre continue du Plan d'action pour la construction navale en Atlantique, l'APECA jouera un rôle clé auprès des entreprises de la région de l'Atlantique afin de les informer de l'ensemble des possibilités de participer à la chaîne d'approvisionnement du secteur de la construction navale et de les aider à en profiter.

Le Canada atlantique a absolument besoin de travailleurs spécialisés pour assurer sa prospérité. Dans son rôle de coordination, l'Agence travaillera avec les quatre provinces de l'Atlantique et d'autres parties prenantes pour veiller à ce que la main-d'œuvre de la région ait les compétences spécialisées requises pour répondre aux besoins des promoteurs des grands travaux dans la région, comme l'initiative de construction navale et le projet hydroélectrique de Muskrat Falls. Sous la direction et le leadership de l'Office de l'énergie de l'Atlantique, l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique se donne pour objectif de favoriser le développement du secteur de l'énergie propre et renouvelable en misant sur la collaboration ainsi que la compréhension commune et la communication entre les gouvernements et le secteur privé afin de maximiser et d'accélérer le développement des ressources énergétiques propres et renouvelables dans la région.

L'Agence, en collaboration avec Transports Canada, continuera à diriger la coordination et l'intégration des activités liées à la [Porte de l'Atlantique](#) menées par les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, les partenaires du secteur privé, les conseils de portes d'entrée et d'autres parties prenantes dans la région.

Programme : Services internes

Résultat stratégique	Programme	Sous-programme
Une économie concurrentielle au Canada atlantique	Services internes	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la gouvernance et à la gestion • Services de gestion des ressources • Services de gestion des biens

Description de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
27,6	27,6	26,9	26,9

Ressources humaines (en équivalents temps plein - ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
247	241	241



Faits saillants de la planification

En 2013-2014, l'APECA continuera d'adopter de nouveaux modes d'exécution des programmes et de prestation des services offerts à la population canadienne, dans la foulée des modifications apportées lors des récents exercices de recherche d'efficacité. Elle s'intéressera principalement à la mise en œuvre de processus opérationnels communs à l'appui des efforts déployés pour élaborer des solutions normalisées à l'échelle du gouvernement. À cette fin, l'Agence travaillera également avec d'autres agences de développement régional dans le but d'explorer les possibilités de réaliser des gains d'efficacité grâce à la collaboration. En outre, afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes, la responsabilisation et l'amélioration continue des programmes et des services, l'Agence mettra en œuvre son plan d'évaluation pour la période allant de 2012 à 2017.

Dans le but d'intégrer la gestion du risque dans ses processus de planification et de prise de décisions, l'APECA poursuivra la mise en œuvre des mesures d'atténuation du risque et des plans d'action de la direction énoncés dans son Profil de risque. Elle mettra également en œuvre son plan de sécurité reformulé.

Par ailleurs, afin d'appuyer ses employés et leur perfectionnement, l'Agence mettra en œuvre le nouveau plan d'action relatif au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011. De plus, il demeurera prioritaire en 2013-2014 d'aider les employés touchés par la Directive sur le réaménagement des effectifs. L'Agence veillera également au bien fondé de ses pratiques relatives aux ressources humaines, qui comprendront la formation des gestionnaires délégués, l'élaboration d'outils intelligents pour promouvoir l'efficacité ainsi que l'amélioration du système de surveillance. Pour terminer, l'Agence mettra également en œuvre sa stratégie destinée à veiller à ce que les valeurs et l'éthique demeurent les fondements de sa culture organisationnelle et elle maintiendra un dialogue ouvert à tous les échelons.

L'APECA participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et, par l'entremise de son programme Services internes, contribue au thème IV de la stratégie : Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement. L'objectif de la SFDD visé par le thème IV est l'Écologisation des opérations gouvernementales (EOG), qui comporte cinq secteurs cibles s'appliquant à l'APECA :

- Équipements électroniques et électriques excédentaires
- Réduction des unités d'impression
- Consommation de papier
- Réunions écologiques
- Achats écologiques

Les mesures prévues par l'APECA pour chacun de ces secteurs cibles d'EOG sont décrites en détail dans le rapport complémentaire de l'APECA sur l'écologisation des opérations gouvernementales, qui se trouve dans [le site Web de l'Agence](#).

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les principales données financières prospectives présentées dans le présent rapport visent à offrir un aperçu global de la situation financière et des opérations financières de l'Agence. Elles sont établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour accroître la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Les dépenses réelles présentées dans les tableaux des sections I et II sont établies selon la comptabilité de trésorerie, alors que les principales données financières ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont présentés dans les notes accompagnant les états financiers prospectifs de l'Agence (note 5).

Au cours de l'exercice 2011-2012, l'Agence a adopté la norme comptable révisée 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et des organismes. L'Agence est tenue de présenter la dette nette, ainsi que les actifs et les passifs financiers qu'elle administre au nom du gouvernement. Les états financiers prospectifs de l'APECA ont été dressés conformément à la norme en vigueur.

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du ministère

Pour l'exercice (se terminant le 31 mars)
(en millions de dollars)

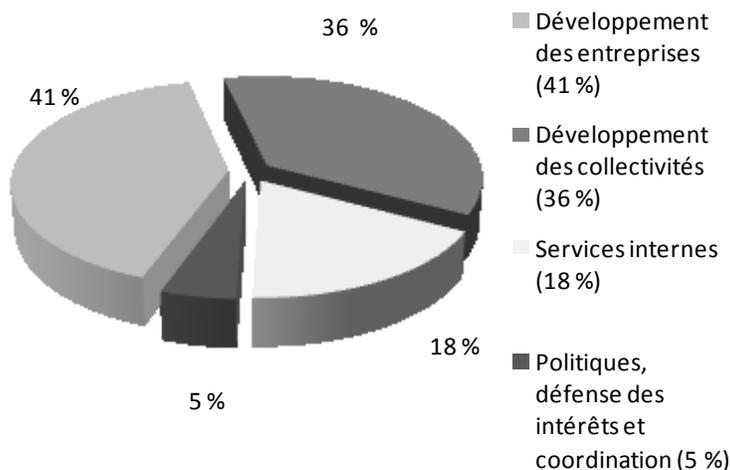
	Écart	Résultats projetés 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	4,2	248,7	252,9
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4,2	248,7	252,9
Situation financière nette du ministère	4,9	(4,0)	(8,9)

État consolidé prospectif de la situation financière

Pour l'exercice (se terminant le 31 mars)
(en millions de dollars)

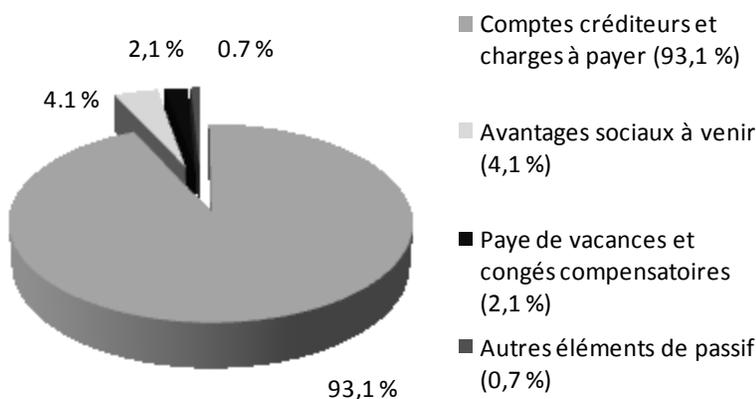
	Écart	Résultats projetés 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total du passif net	(7,1)	67,2	74,3
Total des actifs financiers nets	(2,2)	62,5	64,7
Dette nette du ministère	4,9	4,7	9,6
Total des actifs non financiers	-	0,7	0,7
Position financière nette du ministère	4,9	(4,0)	(8,9)

Dépenses – destination des fonds



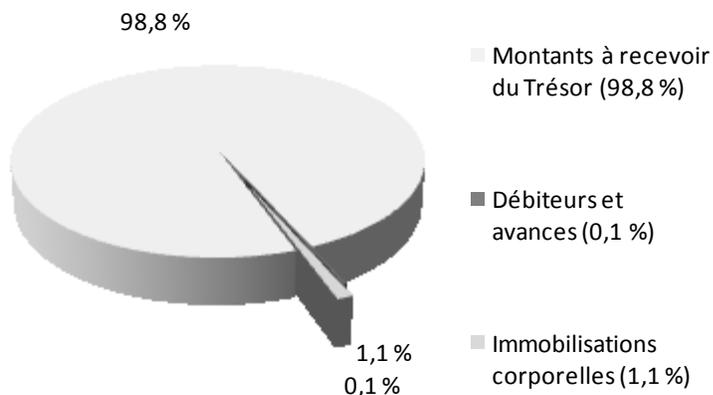
Le total des dépenses prévues de l'APECA pour 2013-2014 est de 248,7 millions de dollars, soit 102 millions de dollars (41 pour cent) pour le programme Développement des entreprises et de 90,1 millions de dollars (36 pour cent) pour le programme Développement des collectivités. Ces dépenses comprennent des paiements de transfert à remboursement conditionnel et non remboursables ainsi que des dépenses de fonctionnement.

Répartition du passif



Le total du passif net prévu pour 2013-2014 de 67,2 millions de dollars comprend principalement les comptes créditeurs et les charges à payer (soit 62,5 millions de dollars ou 93,1 pour cent). Le reste du passif net comprend des avantages sociaux à venir (4,1 pour cent), ainsi que la paye de vacances et des congés compensatoires (2,1 pour cent) et d'autres éléments de passif (0,7 pour cent).

Répartition de l'actif



Le montant total net prévu des actifs financiers pour 2013-2014 de 62,5 millions de dollars comprend principalement les montants à recevoir du Trésor (62,4 millions de dollars, ou 98,8 pour cent). Ce compte vise à enregistrer les sommes que l'APECA peut obtenir du Trésor pour honorer ses dettes à venir. Le montant total prévu des actifs non financiers pour 2013-2014 est de 700 000 \$.

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs de l'APECA se trouvent sur [le site Web de l'Agence](#).

Tableaux supplémentaires

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Vérifications internes et évaluations](#)
- [Écologisation des opérations gouvernementales](#)
- [Initiatives horizontales](#)
- [Sources des revenus non disponibles](#)

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé [Dépenses fiscales et évaluations](#). Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de l'organisation

Siège social de l'APECA
Centre Croix Bleue, 3^e étage
644, rue Main
C.P. 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8
(Adresse de messagerie : E1C 1E2)

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
Accès à l'information / Protection des renseignements personnels : 506-851-6202
ATS⁵ : 1-877-456-6500
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx>

Renseignements additionnels

L'information suivante se trouve sur le site Web de l'APECA.

- [Portefeuille de contributions remboursables du Programme de développement des entreprises](#)
- [Renseignements sur les sous-programmes de l'Architecture d'alignement des programmes de l'APECA](#)
 - Innovation et commercialisation
 - Productivité et croissance
 - Promotion du commerce extérieur
 - Mobilisation des collectivités
 - Développement des entreprises dans les collectivités
 - Investissement dans les collectivités
 - Programme d'infrastructure
 - Politiques
 - Défense des intérêts
 - Coordination

⁵ L'appareil de télécommunications pour sourds (ATS) est un dispositif pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont des troubles de la parole qui leur permet de taper des messages et d'en recevoir au lieu de parler et d'écouter. Il est nécessaire que les deux interlocuteurs soient équipés du dispositif ATS.